

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 19 juin 2007, une note d'information relative à **l'introduction en bourse par émission d'actions de la société TIMAR**, spécialisée dans le transport international de marchandises.

Les actions TIMAR seront cotées au 3^{ème} compartiment de la Bourse des Valeurs de Casablanca. L'admission des actions aux négociations sur ce marché s'effectuera par la procédure d'Offre à Prix Ferme.

Les principales caractéristiques de l'opération sont les suivantes :

- Nombre de titres : 45 000 nouvelles actions émises
- Prix de souscription : 350 DH par action
- Montant de l'opération : 15 750 000 DH
- Période de souscription : du 02 au 04 juillet 2007
- Syndicat de placement : FINERGY, EUROBOURSE, Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Capital

La note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public dans les lieux suivants :
 - TIMAR (66 Bd Moulay Slimane, Oukacha, Casablanca. Tél : 212 22 67 25 17-20) ;
 - FINERGY (Espace Porte d'Anfa, 29 rue Bab El Mansour, Casablanca. Tél : 212 22 36 87 76) ;
 - EUROBOURSE (Tour Habous, Av des FAR, Casablanca. Tél : 212 22 54 15 54) ;
 - Crédit du Maroc Capital (8 rue Ibnou Hilal, Casablanca. Tél : 212 22 94 07 44) ;
 - Crédit du Maroc (45-58 Bd Mohammed V, Casablanca. Tél : 212 22 47 74 77).
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse des Valeurs ;
- Sera disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM :

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/021/2007

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières